# Planifier, construire, utiliser et eploiter de façon durable. Les bâtiments certifiés de la SGNI ouvrent la voie.

**La garantie et l'optimisation de la qualité du bâtiment tout au long du cycle de vie en faveur d'une sécurité élevée à long terme de vos biens immobiliers, mais aussi d'une grande qualité de vie des utilisatrices et utilisateurs – avec le système suisse DGNB de la SGNI.**

DGNB Système Suisse

# THEMEN


03 Introduction: SGNI et système DGNB
04 Marché, demande & motifs : Agenda 2030 et RSE
06 Thèmes centraux: Économie circulaire, digitalisation, culture architecturale
08 Architecture du système: Organisation, contexte international
10 Fonctionnement: Niveaux de distinction, transparence et éthique
12 Critères: Le programme obligatoire pour une maîtrise d'ouvrage professionnelle
14 Profils d'utilisation: Construction neuve et modernisation jusqu'à l'exploitation
16 Certification espace intérieur (aménagement par les utilisateurs)
17 Certification pour bâtiments en exploitation
18 Aperçu des propriétés du système
19 Digitalisation (BIM) et durabilité associées
20 Avantages pour investisseurs·trices, détenteurs de portefeuille, utilisateurs·trices, exploitant·e·s et la maîtrise d'ouvrage
22 Processus de certification en quatre étapes


© SGNI Janvier 2024

Visualisation page de titre:

**Pont Rouge, Bâtiment B1, Genf**
Certificat DGNB Argent
Maîtrise d'ouvrage: Basler Leben AG
Architectes: Pont 12 Architectes SA
© SBB CFF FFS

LU ZELL Afag Automation AG, Zell
Certificat DGNB Argent
Maîtrise d'ouvrage : Credit Suisse Funds AG
© Merlin Photography Ltd - David Niederhauser

# INTRODUCTION

**La Société Suisse pour un Marché Immobilier Durable - SGNI est une association à but non lucratif dont l'objectif est d'encourager, mais aussi de rendre visible et mesurable la durabilité des biens immobiliers et de l'environnement bâti en Suisse, tout au long du cycle de vie, en cours de planification, de construction, d'utilisation et d'exploitation.**
**Les membres de la SGNI sont par conséquent concepteur·trice·s, ingénieur·e·s, architectes, facility managers, investisseur·trice·s, utilisateur·trice·s, sans oublier la maîtrise d'ouvrage. Ensemble et sur un mode interdisciplinaire, ils accélèrent la transformation durable de l'économie immobilière suisse en vue d'un futur durable.**

## Le système suisse DGNB de la SGNI

Le système suisse de certification DGNB de la SGNI s'appuie sur des critères définis par le Conseil allemand de la construction durable (DGNB). Le standard international DGNB est appliqué avec succès dans plus de 23 pays et plus de 10 000 grands projets de construction.

Depuis 2010, quelque 100 expert·e·s issus d'entreprises et d'organisations suisses travaillent à titre bénévole et de façon collaborative à l'adaptation des critères orientés Europe aux instruments et normes suisses. Nous leur adressons tous nos remerciements pour leurs efforts – indispensables à notre progrès dans le développement et l'utilisation réussis du système suisse DGNB de la SGNI.

Nous pouvons désormais certifier DGNB des immeubles de bureaux et de services, des bâtiments d'habitation et des zones résidentielles, des magasins, supermarchés et centres commerciaux, des écoles, hôtels, laboratoires et hôpitaux, ainsi que des bâtiments logistiques et de fabrication. Des bâtiments existants, modernisés ou en cours d'exploitation peuvent de même être certifiés. L'adaptation des critères en vue d'analyses de portefeuilles a également été introduite. Notre site Internet et notre lettre d'information vous informent régulièrement des progrès réalisés dans l'élaboration de nouveaux standards SGNI/DGNB.

La SGNI propose aussi chaque année des formations aux outils mentionnés plus haut; nous formons des consultant·e·s et des auditeur·trice·s SGNI/DGNB au système suisse de certification DGNB.

Vous pouvez également écrire à l'adresse info@sgni.ch de l'agence SGNI pour obtenir davantage d'informations sur les instruments suisses de certification DGNB de la SGNI.
Plus d'informations sur la SGNI en tant qu'association sur www.sgni.ch, où vous avez aussi la possibilité de vous abonner à notre lettre d'information.

# LA SUISSE – UN MARCHÉ EN FORTE CROISSANCE POUR L'IMMOBILIER DURABLE

La Suisse s'appuie sur une longue tradition de construction de grande qualité. Les actuels standards et normes de construction suisses sont complétés par de nombreux instruments éprouvés dans le domaine de la construction écologique et efficiente en énergie. La structure du système suisse DGNB reprend celle du standard européen de durabilité EN 15643 qui se retrouve aussi dans les normes suisses SIA correspondantes. Les principaux thèmes de l'Agenda 2030 et de la RSE y sont également abordés.

## Agenda 2030 et RSE – moteurs essentiels du développement

Sous le titre «Transformation de notre monde», l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté en 2015 l'Agenda 2030 global pour le développement durable. Les objectifs définis dans l'agenda visent la poursuite du développement de notre monde de façon active et dans une perspective durable, mais aussi l'encouragement de la conversion à une durabilité accrue dans tous les domaines de la politique, de l'économie et de la société. Signé entre autres par la Suisse, l'agenda constitue depuis 2016 un cadre global et directeur – destiné également à tous les acteurs des économies de la construction et de l'immobilier. L'Agenda 2030 pour le développement durable comprend lui-même 17 objectifs de développement durable (Sustainable Development Goals, «SDGs») et 169 cibles. De nombreux aspects mentionnés concernent aussi la planification, la construction, l'utilisation et l'exploitation des biens immobiliers. Leur intégration représente une tâche complexe pour la maîtrise d'ouvrage, les propriétaires et les détenteurs de portefeuilles adoptant une approche durable.
Les systèmes globaux d'évaluation de la qualité du bâtiment de seconde génération – comme le système suisse DGNB de la SGNI – peuvent dès aujourd'hui représenter des instruments précieux et indiquer la voie. Ils permettent à la maîtrise d'ouvrage de garantir une qualité de bâtiment spécifique sur toute la gamme, sans devoir se préoccuper en permanence de tous les détails.

## De la responsabilité sociale des entreprises au reporting de développement durable

Pour les entreprises adoptant une démarche durable, les directives RSE représentent un instrument majeur pour leurs décisions relatives à l'emplacement, aux bâtiments ou aux surfaces locatives. Les entreprises internationales se montrent donc toujours plus intéressées par des surfaces «vertes» certifiées par les standards de durabilité reconnus à l'échelle internationale comme le DGNB. Il s'agit d'un argument de poids pour la commercialisation de surfaces locatives, mais aussi lorsque d'importantes entreprises nationales ou internationales planifient, construisent, utilisent ou exploitent leurs propres biens immobiliers avec une gestion et un reporting professionnels de l'environnement. La certification «Bâtiment en exploitation» permet à des détenteurs professionnels de portefeuilles de communiquer sur le caractère durable de leurs biens immobiliers – même en cours d'utilisation et d'exploitation – et de s'en servir comme base lors de processus cycliques d'optimisation.

## Promotion ciblée du reporting par le système suisse DGNB

Le système suisse DGNB de la SGNI favorise par des interfaces le reporting professionnel pour l'Agenda 2030 et pour des instruments de RSE (GRI, GRESB en développement).

**Baufeld B Europaallee, Zürich**
Certificat DGNB Or
Maîtrise d'ouvrage : SBB AG Immobilien
© Studio Willen

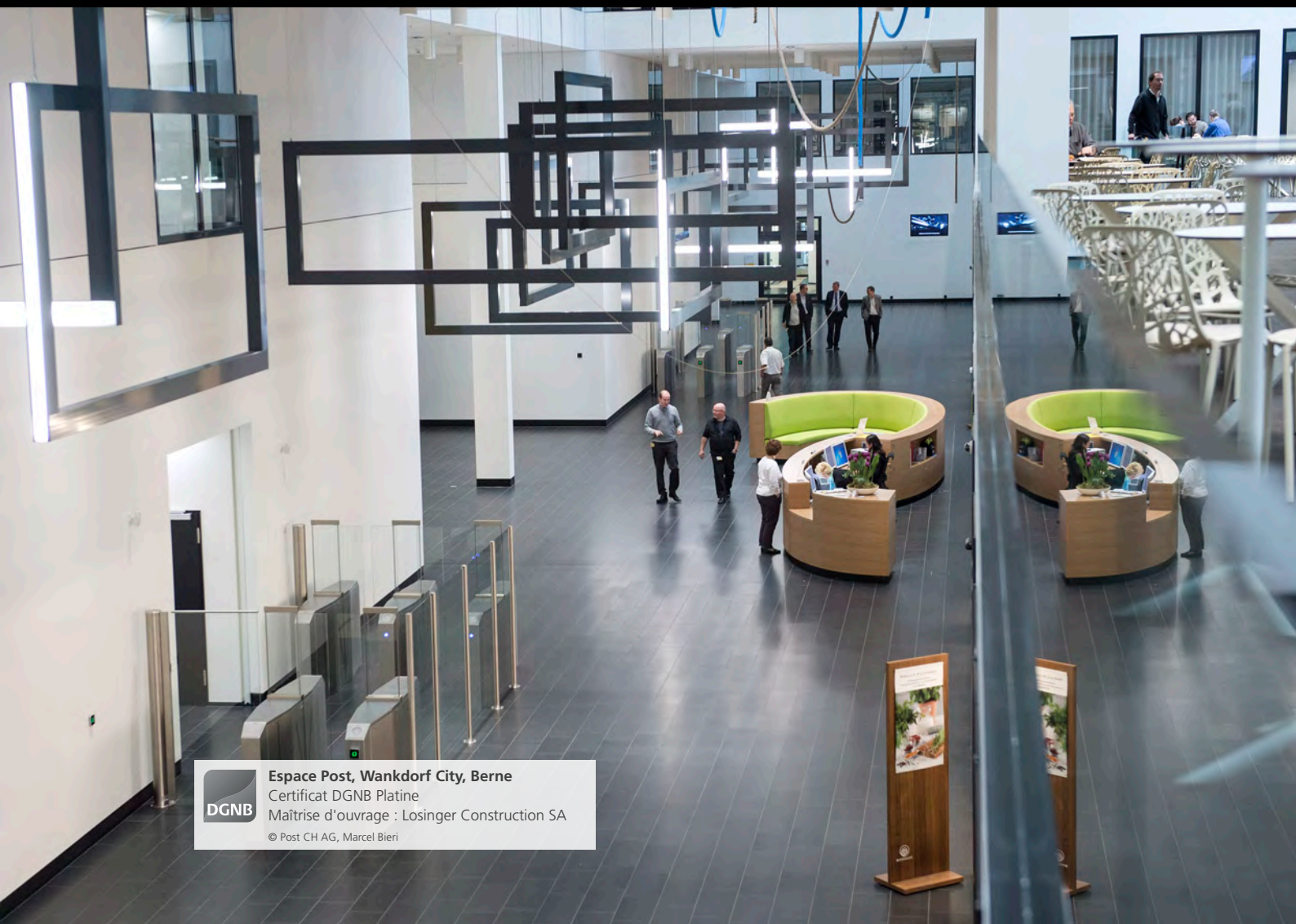

**Espace Post, Wankdorf City, Berne**
Certificat DGNB Platine
Maîtrise d'ouvrage : Losinger Construction SA
© Post CH AG, Marcel Bieri

# UN SYSTÈME ABORDANT ET ILLUSTRANT ADÉQUATEMENT LES THÈMES CENTRAUX DE L'ÉPOQUE

Il est essentiel pour un système moderne d'évaluation et de certification d'aborder tous les thèmes essentiels actuels et futurs relatifs au développement durable et en fonction de leur importance. La certification n'en sera que mieux acceptée et plus réputée.

## Sustainable Development Goals

Avec les Sustainable Development Goals (SDGs) comme élément central de l'Agenda 2030, les Nations Unies ont défini en 2016 des objectifs concrets en faveur d'une évolution satisfaisante de notre monde et donc, à long terme, d'un changement de paradigme et d'une vie dans un monde durable. La SGNI soutient ces objectifs et souhaite, par la certification, contribuer de façon concrète et positive à ce qu'ils puissent être atteints.
C'est pour établir un rapport entre un mode constructif durable et les SDG – et le rendre transparent – que nous nous sommes assuré de façon vérifiable que l'ensemble des critères de la présente version correspondent bien aux objectifs des Nations Unies. Chaque projet bénéficiant d'une certification DGNB fera ainsi à l'avenir l'objet d'une note indiquant dans quelle mesure il a contribué à l'obtention des SDG - une motivation supplémentaire apportée aux utilisateur·trice·s et exploitant·e·s pour enrichir à l'avenir leur approche du bâtiment en s'appuyant sur eux.

## ESG - critères environnementaux, sociaux et de gouvernance

L'examen de la taxonomie Conformité peut être mené par la SGNI, en accompagnement d'une certification DGNB ou indépendamment. L'offre s'adresse aux développeur·euse·s et aux propriétaires de biens immobiliers et de portefeuilles entiers. L'examen par la SGNI concerne avant tout la taxonomie Objectif environnemental «Protection du climat» avec les critères correspondants «Do-Not-Significant-Harm», ainsi que les critères complémentaires «Social» et «Governance» visant eux-mêmes surtout les entreprises de commerce. Les projets sont remis sur la base d'exigences de documentation pour la vérification ESG. D'un point de vue perspective, les critères de la taxonomie UE sont considérés en tant que composantes intégrales dans chaque évolution des différentes variantes du système suisse DGNB de la SGNI. La vérification ESG est à chaque fois rapidement adaptée, lors de futures extensions des critères de taxonomie par l'UE, en particulier dans les domaines «Social» et «Governance».
Surtout lors de processus d'achat et de vente, la vérification ESG favorise la transparence et la minimisation des risques. Outre l'obligation faite aux participant·e·s financier·ère·s de déclarer leurs investissements de projets, il est attendu que les projets conformes à la taxonomie bénéficient à l'avenir de meilleures conditions de financement.

## L'homme au centre

Nous construisons pour nous, pour les hommes qui passent une partie importante de leur vie dans les bâtiments. Il va ainsi de soi que l'homme et ses besoins en matière de santé et de bien-être occupent une position centrale dans les décisions relatives à la planification et à la construction. Depuis sa création, le système DGNB s'appuie sur cette affirmation, renforcée de façon résolue dans l'actuelle version. Il s'agit ici notamment de la confrontation critique avec la technique employée dans un bâtiment et la possible déresponsabilisation consécutive des utilisateur·trice·s. L'autodétermination et la responsabilité des utilisateur·trice·s constituent un élément essentiel pour garantir une exploitation satisfaisante et appropriée du bâtiment.

## Économie circulaire

L'encouragement d'une approche consciente des ressources figure depuis le début parmi les principaux thèmes. On pense notamment à la sélection anticipatrice de produits d'après les matières mises en œuvre, mais aussi à la prise en compte

d'éventuelles modifications constructives en cours d'utilisation. La démolition ou le démontage du bâtiment doit également être envisagé·e· dès la planification comme facteur de choix des produits.
Ce champ thématique a été fortement développé pour l'actuelle version et ancré dans le système. Avec son système de certification, la DGNB s'engage ainsi pour que les circuits de matériaux soient disponibles à une future réutilisation, conformément à la philosophie Cradle to Cradle – par de nouveaux modèles d'entreprise, mais aussi un développement de produit responsable et anticipateur.

## Digitalisation et virtualisation

Les thèmes de la digitalisation sont également pris en compte de façon adéquate dans l'actuelle version SGNI. Au terme d'une phase préparatoire, l'«avatar» virtuel d'un bâtiment peut être utilisé en recourant au Building Information Modelling et à la gestion tout au long du cycle de vie. Véritable base d'exploitation optimale du bâtiment, une documentation rigoureuse de l'ouvrage reste longtemps à la disposition de la maîtrise d'ouvrage, des propriétaires et exploitant·e·s pour des processus systématiques d'actualisation. Dans le cas des technologies Smart Building appliquées, il est important que les fichiers générés puissent être utilisés en tant qu'informations intelligentes pour l'optimisation du bâtiment, de la technique et de l'exploitation. Ces thèmes représentent une composante essentielle de l'actuelle version de certification.

**Parc de magnolias, Bâle**
Certificat DGNB Platine
Maîtrise d'ouvrage: Helvetia Versicherungen AG
© Helvetia

# LE SYSTÈME SUISSE DGNB PERMET À LA QUALITÉ DU BÂTIMENT D'ÊTRE GLOBALEMENT VISIBLE ET DURABLEMENT ÉLEVÉE!

Il existe en Suisse plusieurs systèmes de certification pour bâtiments durables. Le système suisse DGNB se distingue néanmoins par son approche Life Cycle. Il se caractérise par une considération globale de l'économie, de l'écologie et du confort des utilisateurs. En se basant sur un système homogène, il réagit avec précision aux différentes utilisations du bâtiment, ainsi qu'aux divers besoins de la maîtrise d'ouvrage et des détenteurs de portefeuilles. Le système est mis en œuvre aux échelles nationale et internationale, si nécessaire dès la phase de conception.

## Un système architectural intelligent unique

Qu'il s'agisse de constructions neuves, de bâtiments existants ou de modernisations, de bâtiments indépendants ou de sites, le système d'évaluation globale de la certification DGNB considère l'ensemble des aspects essentiels d'une économie immobilière durable. Sept thématiques y sont traitées: écologie, économie, aspects socioculturels et fonctionnels, planification, technique, processus et emplacement. Le système DGNB se caractérise par le fait que les aspects socio-économiques de la durabilité sont considérés à égalité avec les critères écologiques. L'évaluation se focalise sur l'ensemble du cycle de vie d'un bâtiment. D'une manière générale, il ne s'agit pas d'évaluer séparément les différentes mesures, mais de définir des objectifs de performance à atteindre. Dans le cas de constructions neuves, 87,5% de la pondération des critères évaluent le bâtiment en tant que produit et 12,5% (les critères de processus) analysent le chemin choisi.

LE SYSTÈME ARCHITECTURAL DGNB (EXEMPLE POUR CONSTRUCTION NEUVE/BÂTIMENT)

## La réputation internationale garante de la validité à long terme du certificat

Le système DGNB figure parmi les trois principaux systèmes internationaux d'évaluation. Après le BREEAM (Royaume-Uni) et le LEED (États-Unis), le DGNB est le troisième système dans le monde; il jouit d'une bonne réputation et d'une acceptation par la RSE d'entreprises actives à l'échelle internationale. Initié en Allemagne, son objectif est de devenir un système adapté à l'Europe qui prend en compte les spécificités (climatiques, constructives, réglementaires et culturelles) des différents pays tout en restant conforme à presque 100 % au standard européen de durabilité CEN/TC 350 auquel de nombreuses normes SIA se réfèrent parallèlement.

### Échange international d'expériences

Le réseau international World Green Building Council (WorldGBC) – auquel appartient aussi la SGNI – compte de nombreux conseils de gouvernement qui soutiennent le système DGNB.

Un échange d'expériences autour de l'élaboration et de l'utilisation d'instruments, reposant sur le système DGNB ou comparables à lui, se déroule à l'échelle internationale. La comparaison internationale permet une amélioration continue du système et l'intégration de nouveaux thèmes actuels pour renforcer l'actualité et le crédit du système. La durabilité est un thème commun à tous les pays.

La SGNI, partenaire de système exclusif pour la Suisse
La SGNI est l'organisation partenaire exclusive de la DGNB en Suisse. En tant que partenaire du système, la SGNI est chargée d'adapter la systématique générale développée à l'échelle internationale et l'architecture du système aux normes et conditions cadres suisses (données climatiques, instruments et banques de données nationaux, etc.) de telle sorte qu'ils soient – et demeurent à long terme – applicables de façon optimale au marché suisse. Des bâtiments du monde entier pourront ainsi être distingués selon une échelle et une systématique communes – un avantage pour les investis-seur·trice·s, la maîtrise d'ouvrage et les organisations d'utili-sateur·trice·s (RSE) en matière de comparabilité, de transparence et de sécurité.

**RÉSEAU INTERNATIONAL DE PARTENAIRES**

# UN SYSTÈME D'ÉVALUATION D'UNE GRANDE TRANSPARENCE ET BASÉ SUR UNE ÉTHIQUE

Qu'il s'agisse d'un site, d'un bâtiment ou d'espaces intérieurs, la certification repose sur une structure de base unique avec différents points forts. Dans le cas où une entreprise ou un détenteur de portefeuille se décide en faveur du système, celui-ci sera utilisable selon la même logique dans des secteurs très différents de construction neuve, de modernisation et jusqu'à des bâtiments en exploitation.

L'attribution d'une certification précise et significative à une utilisation de bâtiment nécessite la pondération des différents critères en fonction de leur importance, pour le profil d'utilisation concerné, et leur enregistrement dans une matrice d'évaluation. Selon le degré de satisfaction, le certificat suisse DGNB décerné sera de niveau Platine, Or, Argent ou Bronze. La SGNI distingue ainsi des bâtiments et des sites satisfaisant parfaitement les critères de durabilité. Nous vous présentons de façon détaillée dans les pages suivantes les contenus du système et les profils d'utilisation.

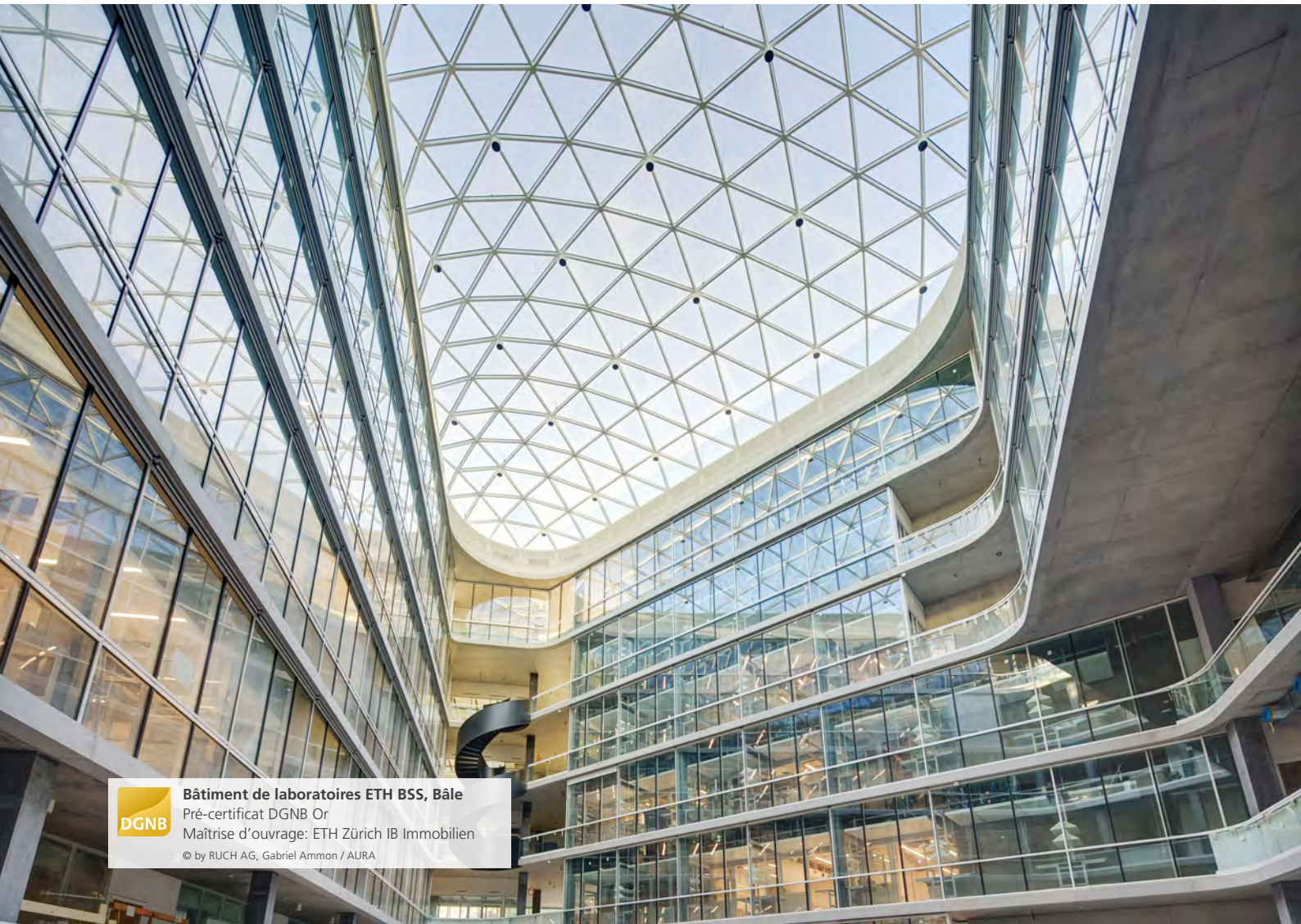

**Bâtiment de laboratoires ETH BSS, Bâle**
Pré-certificat DGNB Or
Maîtrise d'ouvrage: ETH Zürich IB Immobilien
© by RUCH AG, Gabriel Ammon / AURA

## Niveaux de qualité Platine, Or et Argent reconnus internationalement

Des cibles claires – dont l'obtention permet d'obtenir un maximum de 10 points – ont été définies pour chaque critère du système suisse de certification DGNB. L'auditeur module son évaluation en fonction du degré de satisfaction d'un critère. Tous les critères d'un champ thématique sont ensuite rassemblés en un degré de satisfaction partielle. Ces degrés des champs thématiques écologie, économie, aspects socioculturels et fonctionnels, mais aussi technique, sont rassemblés – à hauteur de 22,5% chacun dans le cas de bâtiments – dans une évaluation générale, à hauteur de 12,5% dans le cas de processus. La qualité d'emplacement mesure si la réaction de la maîtrise d'ouvrage est adaptée aux conditions locales d'emplacement. Une prise en compte optimale du site apporte un gain de 5 % dans l'évaluation générale. La systématique servant de base correspond parfaitement au standard européen de durabilité EN 15643, mais aussi à la norme SIA 490 relative à l'évaluation de la durabilité des bâtiments.

## Chaque utilisation présentable et certifiable de façon spécifique et flexible

Des cibles claires ont été définies pour tous les critères afin que le certificat suisse DGNB soit aussi pertinent et précis que possible. Chaque critère peut être évalué selon sa qualité documentée ou calculée. Dans le cas où des critères spécifiques sont moins significatifs ou inopérants pour certaines utilisations, ils se verront attribuer une pondération inférieure, voire nulle. Le système d'évaluation est donc aussi optimisé dans le cas d'utilisations mixtes et peut même à l'avenir être adapté de façon individuelle, par une méthode définie, à de très nombreuses utilisations spécifiques.

**LA DGNB ÉVALUE SELON DES DEGRÉS DE SATISFACTION**

| Degré de réalisation global | Degré de réalisation partiel | Distinction |
|---|---|---|
| **dés 50 %** | **35 %** | **Argent** DGNB |
| dés 65 % | 50 % | Or DGNB |
| dés 80 % | 65 % | Platin DGNB |

**LE GRAPHIQUE D'ÉVALUATION DGNB**

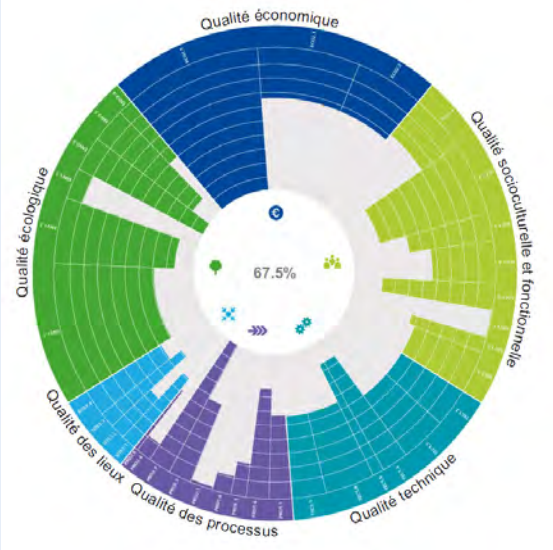

# LES CRITÈRES SUISSES DGNB DE LA SGNI – LE PROGRAMME OBLIGATOIRE D'UNE MAÎTRISE D'OUVRAGE ET D'UN DÉTENTEUR DE PORTEFEUILLES PROFESSIONNEL·LE·S

Le système DGNB n'évalue pas au cas par cas, mais la performance globale d'un bâtiment. Un certificat Platine, Or ou Argent est décerné à des constructions neuves et des biens immobiliers existants s'ils satisfont parfaitement aux critères. La SGNI améliore régulièrement son système de certification en coopération avec la DGNB et l'adapte aux normes nationales et internationales. Validés à l'échelle internationale, les critères DGNB, leurs indicateurs, modes de calcul et de mesure ont fait leurs preuves dans le monde entier sur plus de 10 000 grands projets de certification.

## Critères à l'échelle du bâtiment

### Qualité de management et de processus

Comme d'autres instruments d'assurance qualité, ces critères sont rassemblés au sein d'un groupe spécifique organisé selon la logique du cycle de vie:

**PRO1.1 Besoin & planification stratégique**
**PRO1.4 Durabilité dans les appels d'offres & attribution**
**PRO1.6 Procédures liées à l'urbanisme & l'architecture**
**PRO2.1 Chantier & processus de construction**
**PRO2.3 Mise en service & optimisation**
**PRO2.5 Préparation utilisation durable**

Critères de bonus (optionel):
PRO1.2 Planification intégrale & consultation
PRO1.3 Planification et conception holistiques
PRO1.5 Utilisation optimale & exploitation
PRO2.1 Assurance qualité de l'exécution
PRO3.1 Stratégie pour le développement durable
PRO3.2 Gestion durable du bâtiment

### Qualité écologique

Les critères de qualité écologique permettent une évaluation des effets des bâtiments sur l'environnement local et global, mais aussi de la consommation des ressources et des quantités de déchets.

**ENV1.1 Protection du climat & Energie**
**ENV1.2 Risques pour l'environnement local**
**ENV1.3 Exploitation responsable des ressources**
**ENV2.2 Besoins en eau potable & volumes d'eaux usées**
**ENV2.3 Utilisation des surfaces**
**ENV2.4 Biodiversité sur site**

### Qualité socioculturelle & fonctionnelle

Les critères de qualité socioculturelle et fonctionnelle aident à l'évaluation des bâtiments sur les plans santé, confort et satisfaction des utilisatrices et utilisateurs, mais aussi des principaux aspects de fonctionnalité.

**SOC1.1 Confort thermique**
**SOC1.2 Qualité de l'air intérieur**
**SOC1.3 Protection contre le bruit & Confort acoustique**
**SOC1.4 Confort visuel**
**SOC1.6 Qualités de séjour & Sécurité**
**SOC2.1 Absence d'obstacles**

## Qualité de la culture du bâti et esthétique

La qualité urbaine et architecturale, ainsi que la prise en compte du bâti sont déterminantes pour la préservation de la valeur et l'évaluation à long terme de l'immobilier. La qualité esthétique des espaces intérieurs et extérieurs favorise en outre l'identification des utilisatrices et utilisateurs avec l'environnement bâti et aménagé spécifique aux bâtiments.

DES1.1 Aménagement du territoire & Architecture
DES2.1 Qualités esthétiques spatiales

## Qualité économique

Les critères de qualité économique servent à l'évaluation de la rentabilité à long terme (coûts du cycle de vie) et de l'évolution de la valeur.

**ECO1.1 Coûts du cycle de vie**
**ECO2.4 Stabilité de la valeur & Capacité d'adaptation**
**ECO2.6 Résilience climatique**
**ECO2.7 Documentation**

## Qualité technique

En ce qui concerne la systématique DGNB, les aspects techniques sont rassemblés au sein d'un groupe spécifique car les critères correspondants ont des implications écologiques, économiques, mais aussi sociales. Ce groupe spécifique rassemble également les besoins liés à l'exploitation du bâtiment.

**TEC1.3 Qualité de l'enveloppe du bâtiment**
**TEC1.4 Mise en œuvre & intégration de l'équipement technique**
**TEC1.6 Construction circulaire**
**TEC3.1 Infrastructures de mobilité & Mesures**
Critères de bonus (optionel):
TEC1.1 Protection contre l'incendie
TEC1.5 Facilité de nettoyage
TEC3.2 Infrastructures de sécurité (protection de l'objet)
TEC3.3 Solutions & infrastructures Low-Tech
TEC4.1 Informations sur l'objet (BWD)
TEC4.2 Représentation virtuelle (BIM)
TEC4.3 Gestion des smart data (SDM)

## Qualité d'emplacement

Les aspects d'emplacement peuvent être déterminants pour la valeur d'un bâtiment. Ils sont donc pris en compte dans l'actuel système DGNB. Il ne s'agit toutefois pas de se substituer aux réglementations d'urbanisme ou relatives au droit de la construction. Dans le cadre du système DGNB de la SGNI, le maître d'ouvrage est récompensé dès lors qu'il prend des mesures pour améliorer des aspects d'emplacement problématiques à la hauteur des moyens dont il dispose.

**SITE1.1 Compensation des risques naturels**
**SITE1.3 Accessibilité des transports**
**SITE1.4 Contribution à l'offre locale d'utilisations**
Critères de bonus (optionel):
SITE1.2 Contribution au bien commun

D'une manière générale, le système est organisé en **7 groupes de critères** répondant à une logique, qui se composent au total de 29 critères obligatoires et de 16 critères de bonus, couvrant l'ensemble des thèmes du développement durable, du Life Cycle Management et de la digitalisation.

Les 29 critères obligatoires constituent en effet aussi le "programme obligatoire" pour une maîtrise d'ouvrage ou un détenteur de portefeuille professionnel. Les 18 critères de bonus permettent d'obtenir des points de bonus imputable.

# UN SYSTÈME D'ÉVALUATION POUR TOUS CONSTRUCTION NEUVE, MODERNISATION JUSQU'À L'EXPLOITATION

Qu'il s'agisse d'un site, d'un bâtiment ou d'espaces intérieurs, la certification repose sur une structure de base unique avec différents points forts. Dans le cas où une entreprise ou un détenteur de portefeuille se décide en faveur du système, celui-ci sera utilisable selon la même logique dans des domaines très différents de construction neuve, de modernisation et jusqu'à des bâtiments en exploitation.

Vous trouverez plus bas un bref descriptif des profils d'utilisation déjà élaborés et disponibles pour la certification (version janvier 2024).

## Bâtiments administratifs et de bureaux

Ce certificat convient à tous les bâtiments essentiellement conçus pour des activités administratives et de bureaux. Mis à part des aspects écologiques et économiques, l'évaluation se focalise sur le confort des utilisateur·trice·s – notamment acoustique, thermique et visuel –, l'influence sur la productivité et la motivation des employé·e·s.

## Bâtiments d'habitation

L'évaluation des bâtiments d'habitation prend essentiellement en compte le confort et le bien-être des utilisateurs. Des critères comme l'isolation phonique, la flexibilité spatiale et la qualité de l'air intérieur pèsent de fait fortement dans la pondération. De faibles coûts d'exploitation et la préservation de la valeur des bâtiments d'habitation, mais aussi la qualité des logements sont également déterminants dans l'évaluation.

## Établissements hôteliers

Les exigences spécifiques au secteur sont aussi à prendre en compte dans l'immobilier hôtelier. Outre l'économie et l'écologie, le profil d'utilisation accorde donc une importance particulière aux aspects de confort. La catégorie d'étoile est par conséquent aussi prise en compte et la qualité d'emplacement évaluée selon l'utilisation: les exigences imposées aux hôtels urbains bien desservis par les transports se distinguent de celles des hôtels ruraux plus éloignés. Les coûts d'exploitation et de maintenance essentiellement déterminés lors des phases d'avant-projet sommaire et détaillé représentent un autre aspect essentiel.

## Établissements commerciaux

L'évaluation tient compte aussi bien de la performance du bâtiment dans son ensemble que de celle de son aménagement intérieur. Elle pondère de même fortement les importantes consommations d'énergie et média des établissements commerciaux. L'évaluation des centres commerciaux porte avant tout sur les surfaces de desserte, d'approvisionnement et d'exploitation, y compris l'aménagement intérieur.

## Établissements d'enseignement

Ce profil d'utilisation est destiné aux jardins d'enfants, écoles, établissements de formation continue, ainsi qu'aux bâtiments universitaires et leurs locaux, principalement utilisés pour des séminaires, cours ou comme salles de classe. Les fonctions annexes de type bureaux, cuisines, restaurants universitaires, bibliothèques et salles de sport entrent aussi dans le cadre de l'évaluation modulaire. Les bâtiments spatialement distincts comme les gymnases, bibliothèques ou cantines ne sont en revanche pas considérés. Du fait de son importance pour les utilisateurs, l'aménagement des espaces extérieurs est intégré dans l'évaluation.

## Bâtiments logistiques

D'une grande diversité, les bâtiments logistiques servent à la distribution et à la vente de marchandises. Ils se caractérisent par des surfaces d'entrepôt, mais également des postes de travail qu'il convient de considérer séparément lors de l'évaluation. Le profil d'utilisation Bâtiments logistiques doit tenir compte des différentes exigences correspondantes. On peut citer notamment une bonne qualité de l'air intérieur, des concepts de sécurité, mais aussi des espaces intérieurs et extérieurs agréables d'utilisation.

L'emplacement des bâtiments logistiques doit également faire l'objet d'une attention particulière. Ainsi, l'aspect de la desserte pour les personnes et marchandises occupent une place spécifique dans l'évaluation des bâtiments logistiques.

## Bâtiments de production

D'une grande diversité, les bâtiments de production sont destinés à la fabrication de biens économiques ou de consommation. Ils se caractérisent par des halles de production et de montage, des surfaces de stockage, mais également des postes de travail qu'il convient de considérer de façon séparée lors de l'évaluation. Le profil d'utilisation Lieux de production doit tenir compte des différentes exigences correspondantes. On peut citer notamment une approche cohérente et responsable des ressources économiques tout au long du cycle de vie, ainsi qu'une bonne capacité de reconversion du bâtiment.

## Bâtiments de laboratoires

Les bâtiments de laboratoires abritent des activités de laboratoires, mais aussi administratives et de bureaux. Ces deux utilisations sont prises en compte par le profil d'utilisation Construction neuve bâtiments de laboratoires. La base comparative performante servant aux divers types d'utilisation de laboratoires forme un bâtiment de laboratoires virtuel qui définit des exigences techniques minimales et des instructions de construction. Étant donné l'importance des besoins en énergie de fonctionnement des laboratoires, le profil d'utilisation orienté application rend compte de cette valeur dans la certification. Le concept de sécurité et de déchets joue un rôle important. Il assure ainsi qu'aucune matière dangereuse ne se retrouvera dans l'environnement sans protection.

## Hôpitaux et cliniques (bâtiments de santé)

Les biens immobiliers doivent respecter des exigences très spécifiques dans le secteur de la santé. Le nouveau profil d'utilisation vous permet de concevoir et de construire des établissements de santé de façon durable selon les critères les plus actuels. Il évalue tout particulièrement les qualités des plans, l'organisation des surfaces et l'aménagement d'après les aspects socioculturels. À cela vient s'ajouter l'adaptation des critères de processus aux processus spécifiques des hôpitaux. Les exploitant·e·s peuvent diminuer leurs coûts d'exploitation tout en optimisant le confort des patients et du personnel. Une enveloppe de bâtiment plus performante, des surfaces utiles optimisées et le recours à des technologies innovantes apportent un plus.

**Hôpital pédiatrique de Zurich**
Pré-certificat DGNB Platin
Maîtrise d'ouvrage: Kinderspital Zürich - Eleonorenstiftung
© Herzog & de Meuron Ltd

# CERTIFICATION D'ESPACES INTÉRIEURS DURABLES

Le certificat DGNB pour espaces intérieurs regroupe tous les aspects déterminants d'un aménagement durable d'espaces intérieurs, y compris les matériaux de construction mis en œuvre et le mobilier. La santé, le confort et le bien-être sont des besoins humains. Le certificat DGNB pour espaces intérieurs se focalise sur ces besoins et assure le succès de l'entreprise à long terme.

Nous passons 90 % de notre temps dans les bâtiments. Nous souhaitons – et devrions – nous y sentir bien et être à l'abri des influences environnementales. L'aménagement d'espaces intérieurs exerce en effet une influence considérable sur notre bien-être, notre santé et notre productivité.
Ce profil d'utilisation convient aux projets limités à une partie d'un bâtiment, par exemple l'aménagement d'une surface commerciale ou d'un plateau de bureaux. Le profil d'utilisation Espaces intérieurs est actuellement utilisé pour les bureaux et l'administration, mais aussi pour les supermarchés, magasins discount ou centres commerciaux.

L'établissement des justificatifs requis est nécessairement réduit et proche de la pratique; de même, l'étendue de la certification est par conséquent resserré, à savoir 16 critères pour les bureaux et l'administration et 13 critères pour le commerce.
Le système doit être considéré comme un guide pour des aménagements intérieurs soucieux de l'environnement, mais aussi plus économiques et bénéfiques à la santé en envisageant des mesures constructives adaptées – mise en œuvre de nouveaux matériaux et mobilier.

Le système peut servir d'outil de conception, à destination notamment des architectes d'intérieur, locataires, ainsi que de la maîtrise d'ouvrage pour des réalisations visant un niveau élevé d'aménagement intérieur.

**16 THÈMES POUR OPTIMISER LES TRAVAUX PAR LES LOCATAIRES**

# CERTIFICATION «BÂTIMENTS EN EXPLOITATION»

Le profil d'utilisation «Bâtiments en exploitation» complète les actuels certificats DGNB par l'évaluation de bâtiments existants en se focalisant sur des aspects liés à l'exploitation. L'approche par les acteurs concernés des principaux aspects de durabilité, mais aussi les conditions réelles se voient affecter des pondérations variables dans l'évaluation: processus et activités de l'exploitant·e, application par les utilisateur·trice·s de thèmes de durabilité, aspects de durabilité spécifiques au bâtiment.

Par son organisation, le certificat DGNB pour bâtiments en exploitation aide les exploitants et les propriétaires-occupants à planifier un processus d'amélioration continue pour les principaux aspects de durabilité de leur bâtiment. Des questions d'influence et d'amélioration relatives aux qualités de bâtiment ont par conséquent été soulevées lors de l'élaboration des critères d'évaluation et des différentes exigences. Chaque critère adopte une structure commune basée sur des processus éprouvés de management, tandis que les responsabilités et champs d'application (bâtiment, exploitation, utilisateur·trice·s) sont clairement affectés à chaque indicateur.

Cette certification convient aussi à la certification économique de portefeuilles entiers de bâtiments. Il est possible de rassembler dans un paquet de base les aspects communs à une partie ou à l'ensemble du portefeuille. Il reste dès lors à considérer séparément des aspects individuels comme les consommations média ou les coûts d'exploitation.

L'instrument permet de rendre objectifs et visibles à l'extérieur le caractère durable du facility management et de la gestion immobilière, ainsi que les processus d'exploitation correspondants; il constitue de fait une base optimale pour la RSE/reporting environnemental.

**9 THÈMES POUR OPTIMISER LA GESTION DE BÂTIMENTS**

# APERÇU DES PROPRIÉTÉS DU SYSTÈME

## Réputation internationale

L'évaluation est effectuée dans une grande transparence et conformément à des standards reconnus à l'international. Il ne s'agit en aucune manière d'écoblanchiment – ou green washing. Le certificat jouit d'une grande crédibilité sur le marché, mais aussi d'une réputation tant nationale qu'internationale.

## Éthique intégrée – prise en compte de visions

Les besoins de l'ensemble des acteurs sont clairement définis dans le système et logiquement rassemblés sous forme de cluster de critères. Les valeurs ajoutées peuvent être clairement attribuées. La communication spécifique aux groupes cibles est simplifiée et potentiellement ciblée.

## Évaluation basée sur la performance

Les critères reposent sur la performance. L'objectif ne consiste pas à exiger des mesures, mais à mesurer et évaluer leur effet en fonction de l'effet et du résultat. La conception architecturale ne s'en trouve pas limitée.

## Approche continue du cycle de vie

Les étapes pré-certificat, certificat, bâtiment en exploitation et modernisation sont déterminées entre elles de façon systémique au niveau des critères. Le système favorise ainsi une optimisation globale des biens immobiliers tout au long de leur cycle de vie.

## Utilisation optimale de modèles numériques (BIM)

Du fait de l'orientation performance des critères, ces derniers peuvent être assistés de façon optimale par le BIM. Les coûts de certification seront ainsi nettement diminués et les investissements dans le BIM doublement rentabilisés.

## Intégration dans le paysage suisse des processus

La conformation des critères d'évaluation aux normes SIA et aux formes et instruments de preuve courants en Suisse permet d'exploiter au mieux les synergies avec des justificatifs standard.

## Large éventail de profils d'utilisation disponibles

Le système DGNB permet l'évaluation d'un large éventail d'utilisations. Des types d'utilisation non évaluables de manière standard deviendront évaluables au moyen d'une méthode définie – en cours de développement. Le système permet l'évaluation de biens immobiliers avec une utilisation mixte ou bien l'évaluation de portefeuilles.

## Cluster logique de critères

Les quelque 29 critères sont logiquement clusterisés en 7 groupes, de telle sorte qu'un groupe spécifique ne contient pas un nombre excessif de critères afin de ne pas diminuer sa pertinence. Les conflits d'objectifs se manifestent rapidement et se résolvent dans le cadre du processus.

## Pondération intelligente des critères

Une pondération intelligente des critères constitue l'alpha et l'oméga d'un système d'optimisation durable. Des critères considérés comme essentiels d'un point de vue scientifique et à l'échelle internationale – coûts du cycle de vie, écobilan, matières dangereuses, etc. – pèsent aussi lourdement dans l'évaluation globale. Éprouvée depuis des années, la pondération des critères DGNB affiche des performances optimisées par plus de 10 000 évaluations de bâtiments dans le monde entier.

## Prise en compte des phases et assurance qualité

La conception des critères de processus – orientée cycle de vie et respectueuse des phases – garantit la qualité lors des phases de conception et d'exécution. Les entreprises de construction mandatées se voient attribuer un certificat de performance objectif.

## KBOB-Documents d'ouvrage du bâtiment Structures

Organisés d'après la KBOB-BW, les documents établis dans le cadre de la certification peuvent ainsi être repris et réutilisés de façon parfaitement structurée par les exploitant·e·s.

# DIGITALISATION ET DURABILITÉ ASSOCIÉES

En Suisse, les projets de construction sont de plus en plus souvent assistés par le BIM. Le Building Information Modelling permet la création d'un modèle virtuel du bâtiment existant ou projeté qui facilite et optimise de façon numérique les processus de planification et d'exécution. Les investissements financiers et en temps liés à cette méthode sont toutefois raisonnables. Fortement orienté performance, le système suisse DGNB de la SGNI peut donc exploiter au mieux les informations du BIM et préserver ainsi la valeur du bâtiment à long terme.

## Informations sur l'objet (Documents d'ouvrage du bâtiment)

La qualité des informations sur le bâtiment est de plus en plus importante et contribuera à l'avenir à la préservation de la valeur d'un bâtiment. L'absence d'informations déterminantes s'accompagne d'incertitudes susceptibles, du point de vue de la gestion des risques, d'entraîner rapidement une dépréciation du bien immobilier. L'organisation intelligente des documents (conforme au standard suisse BDM) garantit qu'en cas d'éventuelle recertification l'ensemble des documents importants pourront être systématiquement identifiés et retrouvés.

## Représentation virtuelle (BIM)

La qualité de représentation virtuelle du bâtiment via le BIM sera croissante et décisive en faveur d'une optimisation systématique de la durabilité d'un bien immobilier durant son cycle de vie.

Le BIM est une méthode qui assiste, au cours de toutes les phases, l'équipe de conception dans ses prestations globales de conception et d'exécution d'ouvrages. Elle utilise des modèles d'ouvrage numériques (Building Information Model) et des processus pour la création et l'utilisation de ces modèles (Building Information Modelling).

Elle répond ainsi aux exigences croissantes imposées au processus de conception et au nombre grandissant de participants. Son efficacité est directement liée à la qualité de la collaboration. Celle-ci découle de méthodes de travail appropriées, de processus de direction et du recours aux différentes technologies. Les modèles d'ouvrage numériques fournissent des informations facilitant la prise de décision qu'il est difficile – voire impossible – d'obtenir par des méthodes de conception conventionnelles. De nombreuses variantes de projets et de construction peuvent en outre être représentées et vérifiées. La possibilité de contrôler, de façon contractuelle dès le début de la phase de conception, le bon fonctionnement des ouvrages représente par conséquent une réelle valeur ajoutée. Il est ainsi possible de prendre des décisions claires et de sécuriser les phases ultérieures de la conception.

## Gestion intelligente des données (Smart Building)

Les données d'utilisation et d'exploitation du bâtiment – ce que l'on appelle les smart datas – occuperont une place grandissante à l'avenir. Elles sont essentielles à l'optimisation systématique de la durabilité d'un bien immobilier dans une interaction entre bâtiment, utilisation et exploitation durant le cycle de vie. «Smart» signifie dans ce contexte que son importance et sa valeur l'utilisation découlent d'une interaction entre bâtiment, utilisation et exploitation, mais aussi entre exploitation et bâtiment. Dans la pratique, la provenance, la destination et la portée de ces données sont définies par des Green Lease, des Green FM, ou bien par les contrats de prestations de maintenance et de fourniture, etc. Ces données seront toujours plus indispensables à une gestion optimisée des infrastructures tout au long du cycle de vie, mais aussi à de futurs processus de recertification, de RSE ou de QM. Le critère DGNB correspondant se focalise pour cela sur la qualité de génération des données relatives à l'équipement technique du bâtiment.

# VALEURS AJOUTÉES POUR TOUS LES PARTICIPANTS DURANT LE CYCLE DE VIE IMMOBILIER – LE SECRET DU SYSTÈME SUISSE DGNB

Le système suisse DGNB de la SGNI est organisé de telle sorte que les besoins de tous les participants durant le cycle de vie des biens immobiliers sont pris en compte de façon juste et dans le respect des droits de chacun. Cette éthique intégrée constitue donc aussi un facteur de réussite essentiel qui garantit à long terme la valeur du certificat. La certification rend ces valeurs ajoutées systématiques, neutres et visibles aux yeux de tous.

## Valeurs ajoutées pour investisseur·trice·s & la maîtrise d'ouvrage: préservation des valeurs – diminution des risques

- **Qualité dès le début:** dès le début de la phase de conception, le pré-certificat DGNB apporte à la maîtrise d'ouvrage et aux utilisateur·trice·s la garantie que les objectifs de performance d'un bâtiment seront atteints à sa livraison.
- **Économie pondérée:** la durabilité économique d'un bâtiment est considérée à égalité avec les aspects écologiques, socioculturels et techniques.
- **Augmenter les chances sur le marché:** le certificat DGNB répond à toutes les exigences des directives de RSE courantes à l'échelle internationale et augmente les chances – lors de l'achat ou de la location – car les propriétaires et utilisateur·trice·s peuvent alors directement mesurer la qualité élevée d'un bâtiment.
- **Garantir la location:** la demande croissante de bâtiments certifiés diminue fortement le risque de vacance de tels biens immobiliers.
- **Simplifier le financement:** la perspective d'obtention d'un certificat DGNB accélère et favorise l'attribution de crédits.
- **Comparaison internationale:** les bâtiments certifiés DGNB sont comparables entre eux à l'échelle aussi bien nationale qu'internationale.
- **Évaluation précise:** afin d'offrir une certification conforme au marché, différents profils reposant sur une base commune du système DGNB sont disponibles pour les différents types de bâtiments.

## Valeurs ajoutées pour propriétaires & détenteurs de portefeuilles: assurance qualité grâce au système

- **Solution tout en un:** la maîtrise d'ouvrage n'a besoin de définir qu'une seule fois le niveau de qualité du bâtiment qu'il souhaite atteindre, qu'il s'agisse de construction neuve ou d'exploitation. L'atteinte de l'objectif est conditionnée par le processus de certification.
- **Exigences précises:** le système DGNB permet la définition précise des exigences de durabilité des propriétaires, détenteurs de portefeuilles et la maîtrise d'ouvrage.
- **Instrument idéal d'assurance de la qualité:** une certification par le système DGNB intègre une assurance qualité professionnelle durant la planification, l'exécution et l'exploitation.
- **Communication professionnelle:** instrument idéal d'assurance de la qualité avec les utilisateur·trice·s, exploitant·e·s, collaborateur·trice·s et client ·e·s sur le thème de la durabilité.

## Valeurs ajoutées pour les organisations d'utilisateur·trice·s & locataires: qualité de vie accrue – diminution des frais annexes

- **Utilisateur·trice·s en bonne santé:** la prise en compte par le système DGNB du bien-être et de la santé des utilisateur·trice·s de bâtiments diminue les taux de maladies.
- **Valeurs ajoutées pour les utilisateur·trice·s:** le système DGNB considère dès le début l'ensemble du cycle de vie d'un bâtiment et favorise ainsi la diminution des coûts et l'optimisation des processus. Les frais annexes peuvent ainsi être diminués à long terme par une conception durable.
- **Au profit des prochaines générations:** les bâtiments certifiés DGNB bénéficient d'une construction soucieuse des ressources, contribuent moins à l'émission de gaz à effet de serre et leurs matériaux sont en grande partie recyclables. Ils protègent ainsi activement notre environnement.

## Valeurs ajoutées pour exploitant·e·s: base optimale pour un facility management durable

- **Facility management accompagnant la planification et l'exécution:** les exigences imposées à l'exploitation peuvent être formulées et définies de manière adéquate dès la phase de conception. Les critères de processus garantissent une application fidèle.
- **Exigences précises:** le certificat DGNB «Bâtiment en exploitation» permet la présentation, le contrôle et la visibilité adéquats des principales exigences en matière d'exploitation durable. Il constitue une base optimale en faveur d'une démarche d'amélioration continue et professionnelle.
- **Benchmarks précis:** des valeurs caractéristiques essentielles comme les consommations média, les coûts d'exploitation peuvent être systématiquement compilées en vue d'un benchmark précis.

## Valeur ajoutée pour concepteur·trice·s & architectes: planification plus performante – prestation allégée

- **Encourager la planification intégrale:** la pré-certification DGNB, tout particulièrement, favorise la planification intégrale, permet donc d'exploiter les potentiels d'optimisation en matière d'exécution, d'exploitation, de démontage et de démolition, et ce avec des coûts de réalisation diminués. L'assurance qualité du projet représente ainsi une priorité dès le départ.
- **Planifier et monitorer de façon ciblée:** une définition systématique des objectifs de durabilité sur la base du catalogue de critères DGNB sensibilise en amont tous les participants à l'application et sert d'instrument central pour l'assurance qualité durant la phase d'exécution.
- **Évaluer la performance globale:** le système DGNB fixe des valeurs d'objectif à atteindre par la performance globale d'un bâtiment et non des mesures isolées, favorisant ainsi des concepts de bâtiment innovants.

## Avantages pour fabricants de produits: produits de construction ciblés – orientation claire

- **Potentiels d'innovation clairs:** dans son catalogue de critères, le système DGNB montre aux fabricants dans quelle mesure les produits de construction déterminent le caractère durable d'un projet global. Les produits peuvent ainsi être conçus et optimisés sous l'angle de la durabilité et d'une gestion du cycle de vie à la fois optimisée et spécifique au produit.

# LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DÉFINIT L'OBJECTIF QUALITATIF DE SES BIENS IMMOBILIERS – LA VOIE VERS LE CERTIFICAT SUISSE DGNB LA SGNI EN QUATRE ÉTAPES SIMPLES

Le système suisse DGNB de la SGNI propose à la maîtrise d'ouvrage, aux propriétaires ou détenteurs de portefeuilles un instrument intelligent permettant atteindre son objectif qualitatif via des processus systématiques d'optimisation.

Vous souhaitez planifier et construire un bâtiment selon les principes de la construction durable à l'aide du système DGNB et le faire certifier comme tel ? La SGNI a défini un processus clair s'appliquant à la certification comme à la pré-certification. Ce processus vient compléter les autres étapes de votre projet et permet d'harmoniser les échéances du projet. Il permet par conséquent de gagner du temps et de réaliser des économies. En tant qu'outil de planification, le système DGNB soutient toutes les étapes du développement d'un projet, de la phase de conception à l'achèvement des travaux. Il permet également de repérer précocement des choix sub-optimaux. Ce système permet en outre de rendre la qualité mesurable et transparente.

## Le processus de certification en quatre étapes:

1. Préparation et inscription: Dans un premier temps, la/le mandant(e) contacte une/un auditeur·trice agré·e par la SGNI, qui accompagne son projet dès le début et l'assiste de l'inscription à la certification en la fin du processus. Une fois le projet inscrit, la/le mandant·e signe un contrat de certification avec la SGNI. Aucun contrat ne lie la SGNI et l'auditeur·trice, ce qui garantit une objectivité maximale de l'organisme de contrôle de la SGNI au moment de la certification. Les auditrices/auditeurs suivent des formations continues proposées par la SGNI, ce qui assure la qualité de leur travail.

2. Dépôt: L'auditeur·trice réunit les documents nécessaires à l'évaluation du bâtiment et estime à l'aide du catalogue de critères DGNB les points caractérisant la durabilité du bâtiment. Il remet ensuite tous les documents et certificats nécessaires à l'organisme de certification de la SGNI, qui procède au contrôle de conformité.

3. Contrôle de conformité: Des examinateur·trice·s indépendant·e·s de la SGNI vérifient la conformité du contenu des documents. La SGNI envoie ensuite son rapport à l'auditeur·trice, lequel fait parvenir ensuite à la SGNI sa prise de position et y joint au besoin d'autres documents. La SGNI procède alors à un deuxième contrôle puis envoie le second rapport à l'auditeur·trice. Si toutes les parties sont d'accord avec le résultat du contrôle, la maîtrise d'ouvrage donne son approbation finale. Le résultat du contrôle est ensuite confirmé par le comité de certification de la SGNI. En général, ce processus dure de six à huit semaines.

4. Résultat et attribution du certificat: Une fois les résultats approuvés, la SGNI communique à la/au mandant·e et à l'auditeur·trice le résultat de la certification. Elle procède ensuite à l'attribution du pré-certificat (ou du certificat) DGNB du projet concerné. En général, le certificat est remis à l'occasion de manifestations significatives (expositions, congrès, etc.) ou lors de l'inauguration du bâtiment, afin de lui offrir une certaine visibilité.

Partenaire de coopération de la DGNB depuis 2010, la Société Suisse pour un Marché Immobilier Durable SGNI forme en tant qu'association un réseau de partenaires de compétences en faveur d'une planification, d'une exécution, d'une utilisation et d'une exploitation durables.

C'est en ce sens que nous remercions pour leur engagement l'ensemble de nos soutiens – membre d'initiative, d'entreprise ou indépendant·e, mais aussi consultant·e ou l'auditeur·trice.

**Membres initiaux**

CADMEC AG
Drees & Sommer Schweiz AG
Durrer Systems Oberflächentechnik GmbH
EBP Schweiz AG
Gartenmann Engineering AG
Gruner Schweiz AG
Lemon Consult AG
Move Consultants AG
Planon GmbH
Pom+ Consulting AG
WICONA - Hydro Building Systems Switzerland AG

**Membres collectifs**

Alpha IC Schweiz AG
AFC AG
Artischock.eco GmbH
ATP sustain GmbH
AXA Investment Managers Schweiz AG
BGSI Engineering GmbH
Büro für Nachhaltigkeit am Bau
Denkgebäude AG
Dieter Bauer - Beratungen
Durable Planung und Beratung GmbH
E4tech Software SA
EK Energiekonzepte AG
EPFL VPO-DC
ETH Zürich
Frédéric Haldi Ingénieurs Conseils SA
Grolimund + Partner AG
GUTGRÜN AG
Helvetica Property Investors AG
hpb consulting AG
icccon AG
ingna - Ingenieurbüro für Nachhaltigkeit GmbH
Intep - Integrale Planung GmbH
KIRKBI AG
konzeptS GmbH
LIDL Schweiz
Mobimo Management AG
PBK AG
Porr Suisse AG
Post Immobilien Management und Services AG
SBB Immobilien
Schönyan Consulting
Sinovis AG
Sorane SA
Stadt Zürich
Swiss Finance & Property Funds AG
Swiss Life Asset Management AG
Swiss Prime Site Immobilien AG
UBS Fund Management (Switzerland) AG
Universität Zürich
Urs Amsler GmbH
Zug Estates AG
Zürcher Freilager AG
Zürcher Kantonalbank

**SGNI**
Société Suisse pour un Marché Immobilier
Durable

Postfach
CH-8021 Zürich
Phone +41 (0)58 934 55 38
E-Mail: info@sgni.ch
www.sgni.ch